



Compte rendu

MEMBRES

M^{me} Sonia Savard – André-Gagnon
M^{me} Caroline Tremblay – Antoine-de-St-Exupéry
 M. Stéphane Nolet – Charles-Gravel
M. Robert Tremblay – comité HDAA
M. Blaise Gagnon – de la Pulperie
M. Francis Bérubé – des Quatre-Vents
 M^{me} Audrey Gagnon – des Grandes-Marées
M^{me} Isabelle Lapointe – Félix-Antoine-Savard
M^{me} Isabelle Girard – Fréchette
 M. Alain Gagnon – Jean-Fortin/La Source
M^{me} Chantale Morneau – La Carrière
M. Dave Jobin – Le Roseau
M. Giovanni Morin – L'Horizon
 M^{me} Danielle Simard – Marie-Médiatrice
 M^{me} Julie Tremblay – Médéric-Gravel
M^{me} Andrée-Anne Lachaine – Mont-Valin
 M^{me} Marie-Claude Bernard – Notre-Dame/Des Jolis-Prés
 M^{me} Natacha Durand – Notre-Dame-du-Rosaire
M^{me} Anik Larouche – Odysée
 M. Martin Coulombe – St-Antoine/St-Cœur-de-Marie
 M^{me} Catherine Hudon – St-David
M^{me} Jo Ann Marcotte – St-Denis/St-Isidore
M^{me} Virginie Boudreault – St-Félix
 M^{me} Arianne Simard – St-Gabriel
 M^{me} Sandra Brassard – St-Joseph
M. Gaétan Gagnon – Ste-Bernadette
M. Martin Lavoie – Ste-Claire
 M^{me} Louise Duchesne – Ste-Rose
 M^{me} Julie Roy – Ste-Thérèse
 M^{me} Nathalie Gagnon – Vanier

SUBSTITUTS

M^{me} Cynthia Desbiens
 M. Jean-Pierre Turcotte – comité HDAA
 M^{me} Mélanie Lessard – Félix-Antoine-Savard
M^{me} Véronique Poirier – La Carrière
 M. Sébastien Renaud – L'Horizon
 M^{me} Nadia Gagné – Marie-Médiatrice
 M^{me} Kim Simard – Mont-Valin
 M^{me} Marie-Ève Blackburn – Notre-Dame/Des Jolis-Prés
 M. Michel Boulianne – Odysée
 M^{me} Sonia Perron – St-Antoine/St-Cœur-de-Marie
 M^{me} Marie-Hélène Vachon – St-David
 M^{me} Christine Doré – St-Denis/St-Isidore
 M^{me} Nadine Potvin – Ste-Rose
 M^{me} Julie Simard – Vanier – M^{me} Natacha Gagnon

SURLIGNÉ = PRÉSENCE

Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

M^{me} Anik Larouche constate qu'il n'y a pas quorum, souhaite la bienvenue aux membres présents à cette rencontre extraordinaire du comité de parents et procède à l'ouverture de l'assemblée.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CP-2015-54

Il est proposé par M^{me} Andrée-Anne Lachaine
et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel qu'il a été déposé.

ADOPTÉE

2. Parole au public

La présidente donne la parole à MM. Hugo Gilbert et Gilles Tremblay d'Intercar.

Depuis plus de 40 ans, Intercar est associée avec la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay (4 gérants qui s'assurent que les enfants sont transportés en sécurité) :

- Le chauffeur est surélevé pour s'assurer de l'embarquement et du débarquement plus sécuritaires;
- Une seule porte d'entrée; ce qui permet de contrôler les entrées et sorties;
- Il y a une porte de secours si le conducteur est incapable d'ouvrir celle d'en avant;
- Les seuls véhicules qui peuvent arrêter la circulation;
- Les sièges sont fabriqués pour assurer le moindre impact si arrêt rapide. On embarque les poches de hockey sous les sièges ou dans un coffre.
- Les conducteurs ont en moyenne 18 ans d'expérience. Dans leur formation, ils ont des cours de RCR et sur l'intimidation afin qu'ils aient un comportement le plus sécuritaire possible. Tout cela fait un environnement extrêmement sécuritaire. Les antécédents judiciaires de chaque conducteur ont été vérifiés.
- Convaincus qu'ils sont les plus sécuritaires pour transporter les enfants, la sécurité et la discipline se poursuivent jusqu'à la maison. Ils interviennent auprès des enfants turbulents. L'encadrement empêche de vivre de mauvaises expériences.

La présidente donne la parole à M. Jean-Luc Roberge de la Société de transport de Saguenay (STS)

- Son rôle est d'agir comme responsable du Service à la clientèle. La STS déplace plusieurs élèves, principalement à Chicoutimi et La Baie. Ce qui a été présenté au Comité consultatif du transport, la recherche de restrictions budgétaires. Le comité avait comme mandat de récupérer 130 000 \$. La proposition de la STS est de déplacer l'ensemble des élèves de l'Odysée/DR et Lafontaine et de prendre en charge le volet Sport-Études pour transporter les élèves vers les plateaux de sport en après-midi.
- La STS est subventionnée également par Ville Saguenay pour déplacer les élèves avec les véhicules qui circulent déjà dans la ville. Proposition avantageuse, parce qu'ils sont déjà subventionnés avec les fonds publics.
- Utilisation des véhicules de façon optimale, mettre des jeunes à partir de la cinquième année, on pense qu'il y aurait un bénéfice collectif. Cela génère un legs collectif – système plus adéquat pour le secteur de Laterrière.
- Les élèves au PEI doivent partir plus tôt. En ajoutant les élèves de l'école de l'Odysée, il y a un détour à Laterrière pour leur permettre d'arriver une heure plus tard à l'école Charles-Gravel. Possibilité de couvrir avec un système de taxi collectif (rangs St-Joseph et St-Martin) ajout de cette clientèle (environ 10 passagers).

- Le 23 juin prochain, le conseil des commissaires aura à prendre une très grosse décision. Ville Saguenay les finance 10 M\$ par année. Le partenariat pourrait être bien honnête, important et fragile.
- Si on devait se séparer, il y aura des conséquences à long terme. Un problème budgétaire qui va se présenter rapidement à la STS et à Ville Saguenay. Cela fait très longtemps qu'on déplace les élèves.
- Ils ne voient pas comment ils vont se positionner si la CSRS n'est plus leur partenaire. Le transport collectif est déjà subventionné pour la population. Ils ont une double flotte dans un mécanisme d'écoles secondaires. La décision vous appartient à vous et au conseil des commissaires le 23 juin prochain.

CP-2015-55

**Il est proposé par M^{me} Caroline Tremblay
et résolu :**

À la suite des présentations des représentants d'Inter-car et de la Société de transport du Saguenay (STS), les membres du Comité de parents recommandent le maintien des services d'Inter-car pour les élèves du primaire et de la STS pour ceux du secondaire.

Ils soulignent également le fait que les représentants d'Inter-car ont parlé de sécurité, tandis que ceux de la STS ont parlé d'argent, ce qu'ils trouvent déplorable. La sécurité des enfants n'a pas de prix.

ADOPTÉE

3. Consultation / Comité consultatif du transport

M. Gilles Routhier, directeur général adjoint, et M^{me} Annie Girard, régisseuse au Service du transport présentent et commentent le rapport d'activités du comité consultatif du transport.

Voici les questionnements des membres du comité de parents :

A-t-on une solution pour les jeunes qui partent de l'école de la Pulperie à Sagym autre que de le faire à pied (STS)? C'est loin et la sécurité est très importante.

Lors du dernier comité de transport, il manquait une direction. Selon la recommandation du vérificateur général, ils demandent d'utiliser davantage le service de transport en commun. Dans deux ans, nous n'aurons plus l'allocation de 136 000 \$. Nous serons transportés par un transporteur privé qui aura le monopole.

La STS donnera une formation aux nouveaux utilisateurs.

Le transfert au terminus, c'est inquiétant, parce que toute la population peut utiliser le transport en commun. M. Gaétan Gagnon mentionne qu'il y a 2 réalités : le secondaire et les 5^e et 6^e années. Dans l'ensemble du Québec, est-ce que les enfants du primaire sont transportés en transport en commun? Le terminus est très très inquiétant. À partir de Secondaire II, d'accord, parce qu'ils commencent à s'éloigner de la maison. La surveillance au Terminus est demandée et ce n'est pas encore réglé. M. Blaise Gagnon mentionne qu'il ne souhaite pas faire des économies avec la sécurité de ses enfants.?

M. Roberge n'a parlé que d'argent et n'a pas parlé de sécurité. Notre rôle n'est pas d'aider la STS à survivre, c'est la sécurité des enfants. Il n'a pas convaincu les parents pour qu'on leur donne l'exclusivité. La présidente souligne que le seul danger, c'est que tout le monde peut prendre l'autobus (personnes mal intentionnées peuvent prendre l'autobus).

Si on séparait le transport en deux, cela augmenterait les utilisateurs de la STS et maintiendrait une clientèle pour Inter-car.

4. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par M^{me} Anik Larouche, il est 18 h 30

La présidente du comité de parents,

La secrétaire du comité de parents,



Anik Larouche

Josée Bérubé